

Revêtement souple d'imperméabilité de façades à base acrylique aqueux.

PHASE AQUEUSE



FDES
vérifiée

DESTINATION

Finition lisse des systèmes d'imperméabilité de façades **JOLTEC**.

Les différents systèmes **JOLTEC LISSE MAT** répondent aux exigences de la norme NF DTU 42.1 et peuvent assurer une perméabilité de classe I 1, I 2, I 3 ou I 4, suivant le procédé appliqué.

Le système I 1 est conforme aux Règles professionnelles ETICS pour l'entretien / rénovation des systèmes d'isolation thermique par l'ext. Travaux de classe **K3**.

Consulter le dossier technique spécifique.

SUPPORTS

- Fonds usuels du bâtiment, après impression adaptée :
 - Béton et enduits à base de liants hydrauliques.
 - Enduit au mortier de plâtre parisien (classe I 3 - I 4) uniquement.
 - Grès cérame, pâte de verre.
 - Briques de parement.
 - Panneaux constructifs agréés pour bâtiments légers (bois et dérivés, fibres ciment, composite bois ciment ou polymère ciment, ...).
 - Anciens revêtements de façades en bon état.
 - Autres supports : nous consulter.

NOTA : Les supports seront correctement dressés pour l'obtention d'un beau rendu d'aspect.

CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES

- Excellente résistance aux intempéries.
- Imperméabilité aux eaux de ruissellement.
- Perméabilité contrôlée à la vapeur d'eau.
- Résistance élevée à la carbonatation des bétons et à ses conséquences sur la corrosion des armatures (couche d'air équivalente comprise entre 98 et 236 m selon système).
- Qualité fongistatique.
- Bonne matité de la finition.
- Application manuelle ou mécanisée.

CARACTÉRISTIQUES D'IDENTIFICATION

Selon normes officielles en vigueur ou, à défaut, selon normes internes.

Pour les deux produits :

Présentation	Peinture épaisse.
Extrait sec	68 à 70 ± 2 % selon produit.
Densité	1,38 ± 0,05.
Point éclair	Sans objet.
Taux de COV	19 g/l max. Valeur limite UE pour ces produits (cat A/c) : 40 g/l. (2010).
Séchage (20°C, 65 % HR)	Hors pluie : environ 4 h. Recouvrable : 24 h minimum. <i>Le séchage est retardé par temps froid et humide.</i>
Rendement	3,5 à 4,7 m ² /l la couche sur support lisse, selon système appliqué (300 à 400 g/m ² /c). <i>À majorer en fonction de la structure du support.</i>
Classification	NF T36-005 : Famille I classe 7b2. XP T34-722 : Classe I 1 à I 4. EN 1062-1 : E4 à E5 V2 W3 A2 à A5 (selon I 1 à I 4).
Teintes	Système ZOLPACHROM (Blanc / base PA et base ME).
Conditionnement	16 L.

MISE EN ŒUVRE

Les supports, travaux préparatoires et conditions d'application seront conformes aux Normes / DTU en vigueur. Dans tous les cas, et pour plus de précisions, consulter le dossier technique JOLTEC.

Préparation des fonds

Les fonds doivent être sains, secs, cohérents et propres à l'application.

Fonds bruts

La préparation doit être adaptée à l'état et à la nature du support afin d'éliminer toutes parties écaillantes, friables et pulvérulentes et tout produit incompatible avec le traitement ultérieur : brossage, grattage, lavage HP, ...

- Élimination des micro-organismes : **FONGI +**.
- Ragréage, surfacage, reconstitution des supports : **ARMATERM COLLE** ou **COLLE POUDRE**.
- Accessoires métalliques (dégraissés, dérouillés) : primaire adapté (**PRIMAIRE PAH** ou **UNIVERSEL**).
- Traitement des fissures si nécessaire : **STOP FISSURES**.

Fonds peints

- Épaisseur de film < 300 microns : Application possible d'un revêtement de classe I1 à I4, selon nécessité et sans décapage préalable si le revêtement est adhérent et en bon état (tests préalables obligatoires).
- Épaisseur de film > 300 microns : Application possible d'un système de classe I1 sans décapage préalable selon les mêmes conditions que précédemment. Au-delà, élimination du revêtement en place par décapage thermique ou chimique, rinçage HP après raclage des boues de décapage.

Impression

En fonction de la nature du support et après reconnaissance préalable des fonds :

- **ZOLPAPRIM GRANITÉ** ou **JOLTEC LISSE MAT** dilué (30 % d'eau) sur fonds nus cohérents et normalement absorbants et sur anciens revêtements non farinants et en bon état.
- **ZOLPAFIX 100**, **ZOLPAFIX** ou **ZOLPAFIX GRANITÉ** sur fonds nus cohérents pouvant être poreux ou érodés, mortier de plâtre type parisien, anciens revêtements adhérents farinants, peintures minérales. Préférer **ZOLPAFIX GRANITÉ** à la teinte en système monocouche I1.
- **ZOLPAFIX GRÈS CÉRAME** sur fonds bloqués type revêtement polyuréthane ou pâte de verre.

Application du produit

Processus

Consulter le Guide d'Emploi du dossier technique **JOLTEC** définissant la composition du revêtement à appliquer en fonction du système retenu.

Matériel

Rouleau texturé ou mèche long, airless, brosse en rechamps ou pochonnage de fissures.

La couche de finition peut être pochée au rouleau mousse nid d'abeille (petites surfaces).

L'aspect lisse mat traditionnel peut être obtenu par lissage spalter immédiatement après application.

Dilution

Produit prêt à l'emploi.

Jusqu'à 30 % d'eau en usage comme impression.

Nettoyage du matériel

EAU, immédiatement après usage.

Conseils pratiques

- Conditions d'application :
 - Température ambiante et de support supérieure à 5°C (précautions si T > 35°C).
 - Temps sec, à l'abri du vent violent et du rayonnement direct du soleil.
 - Ne pas appliquer sur support pouvant présenter une humidité permanente, soubassement, ...
 - Les teintes foncées sont déconseillées en exposition ensoleillée du fait d'une forte absorption du rayonnement solaire et de montées en température importantes pouvant accentuer les risques de vieillissement prématuré du revêtement et/ou de fissuration du support. Elles sont caractérisées par un coefficient d'absorption solaire $\alpha \geq 0,7$ ou un indice de luminance lumineuse $Y < 35\%$, Y indiquant la quantité de rayonnement solaire réfléchi par le revêtement. Les valeurs Y figurent sur le nuancier Zolpachrom 3.
- Non visées par les **DTU** façades, ces teintes foncées font partie des exclusions de la bonne tenue telle que définie dans la norme **NF T36-001**.

CONSERVATION

- 24 mois en emballage d'origine non entamé.
- Conserver à l'abri du gel et des températures supérieures à 35°C.

SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT ET SANITAIRE

Documents à consulter

- Étiquette informative de sécurité sur l'emballage.
- Fiche de Données de Sécurité sur **INTERNET** : www.zolpan.fr
- Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) « Revêtements semi-épais de façades et revêtements lisses d'imperméabilité de façades en phase aqueuse » sur **INTERNET** : www.inies.fr

NOTE IMPORTANTE SUR LES FICHES TECHNIQUES ZOLPAN : Cette version annule et remplace les éditions antérieures. Il appartient à notre clientèle de vérifier, avant toute mise en œuvre, qu'il s'agit bien de la dernière édition. Les informations contenues dans cette notice n'ont qu'une portée indicative et ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à traiter.



ZOLPAN SERVICES - 17 quai Joseph Gillet - 69316 Lyon cedex 04 - Tél : 04 72 10 70 60 - Fax : 04 72 10 70 73
S.A.S au capital de 6 127 440 € - 972 503 387 RCS LYON - APE 2030 Z